

N° 0189 du 22 au 28 Septembre 2015- Prix : 250 F CFA

POLITIQUE/HAUT CONSEIL DE LA MER :
Faure Gnassingbé demande l'adoption rapide de la Stratégie nationale maritime pour la mer et le littoral



Le Président Faure Essozimna Gnassingbé

POLITIQUE /BONNE GOUVERNANCE :
DE LA NÉCESSITÉ DE RENDRE COMPTE AUX CITOYENS

L'annonce de l'attribution du marché de l'exploitation du phosphate carbonaté à la société israélienne ELENITO par cette société elle-même est une parfaite illustration de la non assimilation du principe de redevabilité dans le cadre de la bonne gouvernance. Par un communiqué de presse, la société ELENITO informe l'opinion qu'elle est l'attributaire désignée.

P.3



Le PM Komi Sélom Klassou

ECONOMIE/ FRANC CFA :
Kako Nubukpo s'interroge sur l'avenir de la monnaie commune aux Etats de l'UEMOA et de la BEAC



P.7

Le Professeur Kako Nubukpo

ENERGIE :
FOCUS SUR LA CEET



Dr Gnadé Djéféli, DG de la CEET

EDUCATION/RENTREE SCOLAIRE 2015/2016 :
Les syndicats des enseignants demandent au gouvernement d'assumer ses responsabilités avant la rentrée



Sodja Kalaha, SG de l'USET et porte-parole des FSE

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo

Mardi 22 Sept. 2015
Matin:
Ciel nuageux
24°C
Après-midi:
Ciel très nuageux
30°C

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER
**N° VERT
8280**
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE
**N° VERT
8201**
Renseignements

OTR
OBSERVATOIRE TOGOLAIS DE LA
CORRUPTION

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Nuptia
Evenement-ciel

EDITO
La voix du peuple

LES ÉVÈNEMENTS qui se déroulent depuis quelques jours au Burkina interpelle plus d'un. La détermination du peuple burkinabè à sauvegarder leur démocratie interpelle plus d'un. Des individus pensent encore qu'en ce 21^e siècle qu'ils peuvent soumettre leur desiderata à tout un peuple qui n'aspire qu'à vivre dans une démocratie apaisée.

Les velléités d'un autre temps de ceux qui pensent que les peuples peuvent encore se soumettre sans broncher ne sont plus d'actualité. Diendéré et les siens l'apprennent à leurs dépens. Le Burkina-Faso donne l'exemple aux autres peuples de l'Afrique.

Le peuple est maître de son destin et doit pouvoir choisir volontairement, ceux qui doivent le diriger. Fières chandelles aux hommes des pays intègres. La lutte n'est pas encore terminée. Elle ne fait que commencer. La voix du peuple, c'est la voix de Dieu dit-on souvent. Cette maxime doit être souvent répétée à ceux qui rêvent d'un pouvoir à obtenir par la force.

Que le ciel veille sur l'intégrité des hommes de ce pays.

La patrie ou la mort, ils vaincront.

Ali SAMBA

Libre opinion : Par Dr David IHOU

Les leucorrhées

LES LEUCORRHÉES définissent un écoulement vaginal anormal, symptôme qui peut être la traduction d'une vaginite (inflammation du vagin), d'une vulvite (atteinte inflammatoire de la vulve) souvent associée, ou d'une cervicite (atteinte inflammatoire du col de l'utérus), et étant souvent d'étiologie commune...

On désigne fréquemment par "pertes blanches", une hypersécrétion de mucus, qui n'est pas pathologique en soi, sauf une abondance à degré variable. Il faut noter que le vagin de chaque femme abrite des bactéries, notamment les bacilles de DÖDERLEIN. Ces bactéries, sans caractères pathologiques, sont, en outre, importantes dans la défense contre les infections du vagin. Lorsque d'autres bactéries ou parasites colonisent le vagin, une inflammation se produit ; celle-ci provoque généralement une sécrétion d'odeur particulière, de couleur jaunâtre ou blanchâtre, d'aspect variable en fonction des germes en cause...

La leucorrhée peut s'accompagner de prurit vaginal, vulvaire, d'œdème, de dysurie (douleur à la miction), de douleurs pelviennes, etc.

Cette pathologie intéresse aussi bien le médecin généraliste, le dermatovénérologue, que le gynécologue...

A) Les causes des leucorrhées

Elles sont nombreuses : Trichomonas vaginalis, Candida sp., Gonocoque, Gardnerella vaginalis, Herpès simplex virus (cas de primo infection), Chlamydiae trachomatis, etc.

Elles peuvent être associées entre elles. En pratique, on ne dispose pas souvent des moyens voulus, notamment de laboratoires de pointe, pour l'identification des agents pathogènes, dans les pays tropicaux. On se contente parfois, et même souvent,

d'appliquer des algorithmes décisionnels, en fonction de la présence ou non de microscope et de services de bactériologie et de parasitologie performants.

1) Les leucorrhées à Trichomonas vaginalis

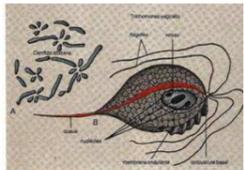
Les Trichomonas sont reconnaissables au microscope à leur grande mobilité. Cela facilite considérablement le diagnostic. Bien que tous les types de sécrétion vaginales excessives soient appelés leucorrhées ou "flueurs blanches", la sécrétion n'est pas toujours blanche ;

Le Trichomonas provoque une sécrétion de couleur jaune-verdâtre et d'odeur nauséabonde, parfois mousseuse.

Démangeaisons, douleurs, sensation cuisante lors de l'acte sexuel, ainsi qu'une douleur à l'émission d'urine, avec, souvent les pourtours des lèvres vulvaires rouges et irritées.

Au spéculum, le vagin présente des traits rouges et une forte sécrétion couleur jaune-verdâtre contenant de petites bulles gazeuses.

Chez l'homme, le Trichomonas se rencontre dans la cavité sous le prépuce, dans la prostate, les vésicules séminales, les testicules et la vessie. L'homme ne se plaint, en général, de rien, mais il peut contaminer sa partenaire (Voir Photo No 1).



2) Leucorrhée à Candida albicans

Cette infection à levure, n'est pas forcément transmise par contact sexuel ; elle est fréquemment le fait d'un affaiblissement de la résistance de l'organisme, d'une grossesse, du diabète, et parfois, de l'usage de la pilule contraceptive...

La démangeaison et la sensation

cuisante sont caractéristiques de cette infection à levure, de même que la sécrétion jaune-blanchâtre, inodore, de la consistance d'une bouillie : aspect de lait caillé.

La rougeur s'étend fréquemment jusqu'à l'aîne. De nombreux traits blancs sont présents dans le vagin, comme on le voit au spéculum. Après l'acte sexuel, il se produit souvent un prurit chez l'homme (Voir Photo No 2, ci-dessous).

3) Leucorrhée à Herpès simplex virus

Il existe deux sortes de virus Herpès simplex :

- Le virus Herpès simplex, type 1, qui provoque surtout les boutons de fièvre et la kératite ;

- Le virus Herpès simplex, type 2, qui est l'agent des atteintes génitales.

Ici l'infection se déroule de la même façon que pour les boutons de fièvre : il apparaît d'abord des macules qui sont rouges, cuisantes et douloureuses ; puis il se forme de petites vésicules qui sèchent ou éclatent et laissent des exulcérations qui sont recouvertes ensuite de croûtes jaunâtres. Les partenaires se contaminent l'un et l'autre d'où la persistance des lésions si on ne traite pas les deux partenaires (Voir Photo No 3, ci-dessous).



Dr IHOU David

4) Les autres agents des leucorrhées

- Les infections à Chlamydia (microorganisme possédant les propriétés à la fois des virus et des bactéries) ;

- Les leucorrhées à Haemophilus vaginalis : sécrétion de couleur grise, d'odeur désagréable rappelant l'ail, avec rougeur vulvaire, irritation et sensation cuisante. La bactérie vit et se multiplie dans l'urètre de l'homme, qui n'éprouve généralement aucune gêne.

- Les leucorrhées gonococciques : le col de l'utérus est enflammé avec un pus brunâtre observé au spéculum.

B) Le diagnostic et le traitement des leucorrhées

- Le diagnostic repose sur l'aspect clinique des sécrétions vaginales et des symptômes qui les accompagnent, mais surtout c'est le laboratoire qui nous permet d'identifier les germes responsables.

-Le traitement fera appel individuellement à chaque espèce d'agent pathogène que votre généraliste, dermatologue-vénérologue ou gynécologue vous aideront à éradiquer, par des antibiotiques, des antimycosiques, des antiparasitaires et des tonifiants et antioxydants pour tonifier l'immunité, en cas d'Herpès simplex virus.

Dr David IHOU,
Dermatologue-Vénérologue.

Offre d'emploi
Une grande société de la place recherche de toute urgence pour emploi un(e) secrétaire-comptable.
Le dossier de candidature est composé d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé et d'une photo passeport.
Toute personne intéressée est priée de faire parvenir sa candidature à l'adresse lemedium2013@yahoo.fr qui transmettra.

SOGESTI GROUPE
Emplois & Formations
www.emploi.togo.com
Hôtels-Restaurants-Agences de voyage
www.togotourisme.com
Entreprises-Partenariat
www.togotourisme.com
Web Design & IT Experts
www.institutwebmaster.com
Location & Vente
www.togoimmobilier.com
Archivage-Ged-Intranet-Formations
www.sogesti.net
Hébergement Linux & Windows
www.rapidehosting.com
Tel: 22 20 05 53
info@sogesti.net

TOGO EXPRESS
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr

tmb
Ameublement & Décoration
TMB reste ouvert pendant toute la durée des travaux d'élargissement du boulevard de la paix.
TMB continue de vous accueillir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h
tmb
tout pour la maison et le bureau
pour plus de renseignement, contactez-nous au 22 21 06 77 - 90 51 05 75 - 99 40 00 01

LE MEDIUM
Hebdomadaire d'Informations #
Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 22 37 86 99
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78
Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA
Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER
B. Oguki ATAKPA
Ali SAMBA
Koudjoukabalou
René Beaugars
Infographie : JPB
Impression : ST Louis,
Douloussamé-LOME Tél : 22 22 10 45
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution: Dodo Abalo (90 97 52 56)

Réclamez tous les mardis votre hebdomadaire "Le Médium" dans les kiosques et chez vos marchands de journaux.
Prochaine parution le mardi 29 Septembre 2015

POLITIQUE /BONNE GOUVERNANCE :

DE LA NECESSITE DE RENDRE COMPTE AUX CITOYENS

L'ANNONCE DE l'attribution du marché de l'exploitation du phosphate carbonaté à la société israélienne ELENITO par cette société elle-même est une parfaite illustration de la non assimilation du principe de redevabilité dans le cadre de la bonne gouvernance. Par un communiqué de presse, la société ELENITO informe l'opinion qu'elle est l'attributaire désignée.

C'est dans une surprise générale que les togolais, du moins ceux qui s'intéressent aux affaires économiques et financières de notre pays ont appris l'attribution de l'exploitation du phosphate carbonaté togolais à la société israélienne ELENITO appuyé par un consortium chinois. Chose curieuse, c'est d'ailleurs la société ELENITO qui annonce l'attribution par un communiqué de presse.

Du côté du ministère des mines et de l'énergie, RIEN.

Rendre compte, un impératif

Cette situation vient poser une fois encore, l'épineux problème de la gouvernance, de la gestion des ressources et biens publics et de la nécessité de rendre compte au peuple car le phosphate carbonaté n'appartient à personne d'autre que lui.

Cette actualité de l'attribution du marché d'exploitation du phosphate carbonaté vient s'ajouter à une longue liste d'actes que pose quotidiennement le gouvernement et dont aucune explication n'est donnée aux togolais, au nom de qui ces ministres et autres responsables publics se réfèrent en tout temps et en tout lieu. Il n'est pas demandé



Komi Sélom Klassou, Chef de Gouvernement

au gouvernement de se justifier chaque jour ou chaque semaine sur la gestion du pays. Des ministres refusent catégoriquement de se prononcer sur tel ou tel acte posé et dont le peuple doit en être informé. Qui connaît les tenants et les aboutissants de l'attribution de l'exploitation du phosphate carbonaté à ELENITO? Tout au moins que le ministère des mines ou le gouvernement soit le premier à l'annoncer aux togolais car le phosphate carbonaté appartient d'abord aux togolais. Mais...

Depuis Janvier 2015, le Togo a levé sur le marché financier de l'UEMOA, plus de 100 milliards de francs CFA à travers des opérations de bons de trésor ou d'obligations. Qui des six (6) millions des togolais savent à quoi cette bagatelle de somme a servi en 6 mois? Les audacieux comme LE MEDIUM qui ont tenté d'avoir des explications auprès de la Direction du Trésor se sont vus rabroués au téléphone.

Sur deux années consécutives,

les rapports ITIE ont fait état d'énormes différences entre les taxes payés par les industries extractives et ce dont les différents services de l'Etat disent recueillir. En 2013, la différence avoisinait plus de 5 milliards de Francs CFA. Et depuis la publication du rapport, aucun ministre concerné ne s'est prononcé sur cette anomalie constatée par l'ITIE. Bref, les exemples sont légions mais il faut que cette façon de faire s'arrête un jour.

Vivement la loi sur la liberté d'accès à l'information et à la documentation publique.

Le projet de loi adopté la semaine dernière en conseil des ministres pourrait être une solution à cette manière de faire.

Selon le gouvernement cette loi, si elle vient à être adoptée par l'Assemblée Nationale, permettra d'améliorer le cadre juridique et institutionnel régissant l'accès aux sources d'information publique, pour les journalistes et pour toutes autres personnes intéressées. "

Cette mesure permettra de lever les

obstacles qui entravent l'accès à l'information dans les administrations publiques" a dit le gouvernement qui ajoute qu'elle contribuera à renforcer les exigences de la bonne gouvernance que sont la transparence ainsi que la culture de la reddition des comptes.

Il faut saluer le chef de l'Etat pour ce courage. L'adoption de ce projet de loi démontre sa volonté de faire changer les choses dans le pays et d'inscrire le Togo dans les pays où la bonne gouvernance est la norme, où les ministres, les directeurs de services et tout ceux qui ont la charge de la chose publique doivent rendre compte de leur gestion comme cela se fait ailleurs.

Vu les possibilités qu'offrira cette loi aux journalistes et aux Togolais lambda de pouvoir s'enquérir de la marche de son pays, il est indéniable que les lignes vont bouger si des sanctions appropriées sont prévues pour ceux qui viendraient à ne pas s'exécuter car comme toujours, certains zélés voudront en faire qu'à leur tête.

Les associations de presse, de défense des droits de l'homme et les autres de la société civile devraient d'ores et déjà prendre leur bâton de pèlerin pour des lobbies et des plaidoyers afin que l'Assemblée Nationale adopte rapidement ce texte pour que le peuple soit situé sur certains sujets relatifs à la gestion des richesses du pays.

Il est certain qu'avec cette loi, le Togo franchira un pas supplémentaire dans la quête de la bonne gouvernance étant donné que les intouchables seront bien obligés à s'y plier.

Koudjoukabal

EDUCATION/RENTREE SCOLAIRE 2015/2016 :

Les syndicats des enseignants demandent au gouvernement d'assumer ses responsabilités avant la rentrée

L'ANNÉE scolaire 2014/2015 a connu des perturbations, suite à des grèves à répétition. Afin d'aplanir les points de divergence et planifier la mise en œuvre des acquis pour une rentrée scolaire 2015/2016 apaisée, les acteurs du système éducatif national, dont les fédérations des syndicats d'enseignants, se sont retrouvés en conclave vendredi et samedi dernier à Kpalimé.

Les ministres Komi Paalamwè Tchakpélé (des enseignements primaire et secondaire) et Georges Aidam de (l'enseignement technique et de la formation professionnelle) ont pris part aux travaux.

Qu'est-ce qui a été retenu à la fin de cette rencontre? Quelle est la position du gouvernement par rapport aux doléances des enseignants?

Sodja Kalaha, l'un des responsables syndicaux, le secrétaire général de l'Union des Syndicats des Enseignants du Togo (USET) et porte-parole des Fédérations des Syndicats des Enseignants (FSE) se prononce.

Vous avez clôturé vendredi, votre conclave à Kpalimé, quelles sont vos premières impressions?

Nos premières impressions : l'atelier s'est bien déroulé. On a débattu de quelques thèmes concernant le problème des enseignants en général et précisément la rentrée scolaire 2015/2016. Nous espérons que le gouvernement fera tout pour que la rentrée scolaire ait lieu le 28 septembre prochain.

Vous avez énuméré devant la presse, un certain nombre de doléances au début des travaux. Ces points ont-ils été abordés? Si oui, qu'est-ce qui a été retenu?

L'atelier n'a pas pour objectif d'aborder ou de discuter des doléances, ces points ont déjà été abordés au cabinet la semaine passée. On a énuméré nos doléances bien sûr ici, on a échangé par rapport aux doléances qui sont déjà abordées, précisément l'élargissement des primes aux enseignants des confessionnelles, l'amélioration de la prime d'incitation à la fonction enseignante et les primes de rentrée et de bibliothèque. Par rapport à ces points, il est retenu que les primes de rentrée et de bibliothèque seront payées dans un bref délai.

Qu'est-ce que vous voulez dire



Sodja Kalaha, SG de l'USET et porte-parole des FSE

par "bref délai" ?

C'est au gouvernement de préciser ce "bref délai". En principe, selon nous, dans notre compréhension, c'est avant la rentrée scolaire prochaine. Puisque pour nous, ces primes doivent être payées avant la rentrée. Pour nous, +bref délai+, signifie +incessamment+. Mais ils ont promis quand même qu'ils vont le faire, qu'ils vont mettre les enseignants à l'aise.

Puisque le souhait de tous les

enseignants, c'est d'avoir ces primes-là avant la rentrée. Nous espérons que les autres points seront discutés dans un calendrier qui sera très bientôt établi pour que d'ici décembre, tous les points soient satisfaits.

A cette allure, pensez-vous à une rentrée scolaire apaisée?

Notre souhait, c'est que la rentrée soit apaisée. Le souhait de tous les enseignants, c'est que cette rentrée

Suite à la page 4

lemedium2013@yahoo.fr

Zozo

TOGO-DÉMOCRATIE/SÉCURITÉ-OADS/ POUR ACCENTUER LA DÉMOCRATIE ET LA SÉCURITÉ AU TOGO : LA BRANCHE TOGOLAISE DE L'OADS LANCÉE JEUDI À LOMÉ



Gerry Komandéga Taama, président du NET

La branche togolaise de l'Observatoire Africain de la Démocratie et de la Sécurité (OADS), a été officiellement lancée ce jeudi à Lomé, lors d'une rencontre avec les professionnels des médias. La rencontre a été présidée par M. Gerry Taama, Coordonnateur national et international de l'OADS, a constaté l'Agence Savoir News.

M. Taama est le président du Nouvel Engagement Togolais (NET), l'un des partis politiques de l'opposition.

L'OADS a pour principal but de susciter une approche alternative et décomplexée de la démocratie et de la sécurité en Afrique, afin de gérer plus pacifiquement les conflits et tensions sociales sur le continent.

Plus spécifiquement, l'OADS se veut un outil d'émergence d'un esprit de défense au sein de la société civile, de veille active et d'alerte précoce en relation avec les décideurs et d'expertise pour la gestion des conflits.

Aussi, l'OADS vise à produire des connaissances sur les questions de défense et de sécurité pour une meilleure intégration des forces armées au sein des sociétés africaines. Les citoyens pourraient ainsi prendre une part active au processus démocratique aboutissant à des élections transparentes et apaisées ne débouchant pas sur des crises et une meilleure prévention de risques sécuritaires.

"L'OADS est né du constat qu'il y a un grand fossé entre les questions de défense traitées par les militaires et la compréhension de ces questions de défense par la population et la société civile. Nous avons donc pensé que c'était très important qu'on ait un organe médian qui interprète mieux les enjeux sécuritaires en Afrique et au Togo par rapport à la population", a indiqué M. Taama.

"C'est aussi l'observatoire de la démocratie, parce qu'aujourd'hui dans beaucoup de pays africains, il y a un déficit en formation politique des citoyens et un déficit sur les questions électorales. Cet observatoire veut surtout insister sur la formation politique des citoyens, notre principal créneau", a-t-il ajouté. Notons que l'OADS prévoit mener plusieurs activités à commencer par une conférence-débat sur les "enjeux du djihadisme et du terrorisme en Afrique subsaharienne" qui se tiendra le jeudi prochain à l'auditorium de l'Université de Lomé.

@Savoir News

PARTENARIAT USA/TOGO : UNE TRENTAINE D'AGENTS DE SÉCURITÉ FORMÉS À LOMÉ SUR LA GESTION DES CATASTROPHES



Une trentaine d'agents de la marine nationale, de pompiers, de la police et de la gendarmerie, ont achevé vendredi dix jours de formation en gestion des catastrophes au Centre d'Entraînement aux Opérations de Maintien de la Paix (CEOMP) de Lomé.

Administrée par des instructeurs de la Garde Nationale de l'état américain du Dakota du Nord (NDNG), cette formation marque l'approfondissement de la participation de la NDNG au programme de partenariat d'Etat du Bureau de la Garde Nationale (State Partnership Program ou SPP) avec la République Togolaise. Elle s'inscrit dans le cadre du programme de partenariat d'Etat du Bureau de la Garde nationale (State Partnership Program ou SPP) avec le Togo pour une relation de coopération mutuellement bénéfique.

Géré par le Bureau de la Garde Nationale, le SPP est guidé par les objectifs de politique étrangère du département d'Etat des Etats-Unis, et est exécuté par les adjutants généraux, en guise d'appui aux objectifs de coopération sécuritaire, et à ceux du Département de la Défense.

Grâce à des partenariats comme celui entre le Dakota du Nord et la République Togolaise, le SPP a pour but de promouvoir l'accès, de renforcer les capacités militaires, d'améliorer l'interopérabilité, et d'améliorer les principes de gouvernance responsable. L'ajout du Togo permet d'avoir un total de 10 pays partenaires du SPP en Afrique, indique un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis au Togo.

@SavoirNews

Zozo

12ÈME FOIRE INTERNATIONALE DE LOMÉ : PRÉVUE DU 20 NOVEMBRE AU 7 DÉCEMBRE, LA CAMPAGNE SUR LES INNOVATIONS LANCÉE CE JEUDI

La 12ème édition de la Foire Internationale de Lomé aura bien lieu du 20 novembre au 7 décembre, la campagne sur les innovations a été lancée ce jeudi à Lomé lors d'une rencontre présidée par Mme Bernadette Legzim-Balouki, ministre du commerce, de l'industrie, de la promotion du secteur privé et du tourisme.

Le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) Germain Mèba, ainsi que plusieurs opérateurs économiques étaient aussi présents.

Initialement prévue pour se dérouler du 21 novembre au 08 décembre 2014, cette 12ème édition avait été "reportée" par le gouvernement en raison du Virus Ebola qui sévissait sévèrement à l'époque dans certains pays de la sous-région.

Donc ce grand rendez-vous des affaires, avait été avorté, afin de réduire le risque de la transmission du virus à la population.

Depuis plusieurs mois, l'élan du virus a été complètement freiné notamment dans les pays les plus touchés.

Cette douzième foire internationale de Lomé, sera couplée de la quatrième foire régionale d'intégration de l'Uémoa (Union économique et monétaire ouest africaine) et du premier salon international des énergies renouvelables, d'où le thème : "Les énergies renouvelables, source de progrès et de développement durable".

Cette édition sera une véritable plateforme pour les opérateurs économiques non seulement du Togo, mais de l'ensemble de la sous-région et de ceux qui viendront d'autres pays, a souligné Kuéku-Banka Johnson, Directeur du Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF)...

Ce salon vise comme objectifs : la vulgarisation et le développement des énergies renouvelables à travers l'accroissement du potentiel d'exploitation et d'utilisation de ces énergies. D'éminents spécialistes du domaine, plancheront sur le thème retenu. Au moins 25 pays sont attendus à Lomé pour cette 12ème Foire Internationale.

Rappelons que la 11ème Foire internationale de Lomé avait enregistré 986 exposants (dont 682 togolais) de 20 pays. Le site avait accueilli plus de 288.000 visiteurs.
@Savoir News

MÉDIAS : DES JOURNALISTES MIEUX OUTILLÉS VENDREDI À LOMÉ SUR L'ÉTUDE NATIONALE SUR LE FONCIER AU TOGO

Des professionnels des médias ont été mieux aguerris ce vendredi à Lomé sur l'étude nationale sur le foncier au Togo lors d'une conférence, initiée par le Centre d'Information, de Formation, de Recherche et d'Assistance en Droit (CIFRAD).

Cette rencontre a pu se tenir, grâce à l'appui du PASCARENA (Projet d'Appui à la Société Civile et à la Réconciliation Nationale).

Au Togo, une grande partie des litiges devant des juridictions au Togo sont liés aux problèmes de terrain. Cette situation a été également soulignée par la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), dans ses recommandations. Plus de 80 % des litiges devant les tribunaux sont d'ordre foncier, a révélé la CVJR.

Selon des observateurs, un pas vers la réconciliation nationale est possible si le Togo adopte un code foncier. La rencontre a permis aux responsables du CIFRAD de faire part aux journalistes, de l'étude nationale sur le foncier au Togo. Cette étude est l'une des quatre activités du titre du Projet CIFRAD intitulé "plaidoyer pour amener l'Etat togolais à adopter un code foncier". Le projet en question vise à contribuer à l'amélioration du dispositif juridique national en matière foncière par l'adoption dans les meilleurs délais du code foncier en cours de élaboration, afin d'assainir le secteur foncier. Il contribuera également à prévenir et à résoudre les conflits liés au foncier avec des méthodes et des outils plus appropriés...
@Savoir News

ECONOMIE/PRODUCTION INDUSTRIELLE :

Chute plus importante de la production, chute matérialisée par un repli de 45,4% de l'indice CJO et de 45,5% de l'indice brut, entre mai 2014 et mai 2015

Une chute de la production industrielle L'activité de production industrielle a enregistré en mai 2015 un repli de 10,1% de son indice corrigé, par rapport à la production réalisée en avril 2015. Cette baisse de la production industrielle est la conjugaison des fortes baisses enregistrées dans les branches " Fabrication d'articles d'habillement " (20,7%), " Fabrication de produits chimiques " (62,5%), " Fabrication de meubles et activités de transformation " (13,1%), " Production et distribution d'électricité et de gaz " (10,5%).

En revanche, certaines branches ont réalisé des avancées considérables en termes d'augmentation du niveau de leurs productions. Il s'agit des branches " Fabrication de papier, de carton et d'articles en papier ou en carton " (25,4%), " Editions imprimées et reproduction d'enregistrement " (74,5%), " Métallurgie fonderie " (78,2%), " Fabrication d'ouvrages en métaux travail des métaux " (24,2%). En glissement annuel, la production en mai 2015 a enregistré une perte de 16,7 % en indices CJO par rapport à la production de mai 2014.

EVOLUTION SECTORIELLE

Une croissance moins élastique de l'activité de l'industrie extractive L'activité dans l'industrie extractive en mai 2015 n'a pas enregistré une évolution significative de sa production.

En effet, la croissance réalisée s'est établie seulement à 0,9% en indice CJO, par rapport au niveau de la production d'avril 2015 : (29,6 et 30,8 respectivement en avril et en mai 2015). Cette reprise assez timide de l'activité de la branche trouve essentiellement sa source dans le rebondissement de la production de la sous branche "Extraction de pierres, de sables et d'argiles" (332,5, %). Se rapportant à mai 2014, l'indice corrigé de la branche a enregistré en mai 2015 une baisse de 45,1%.

Fabrication de produits alimentaires et de boissons

Une chute de l'activité de fabrication de produits alimentaires et de boissons La production des produits alimentaires et de boissons a enregistré en mai 2015 des pertes en croissance.

En effet, l'indice global de la branche s'est établi à 120,6 soit une perte en pourcentage de 1,2 point, par rapport à la production d'avril 2015. Cette tendance baissière de la production de la branche résulte des chutes de la production des sous branches "Transformation et conservation de fruits boisson" (43,7%), et " Fabrication d'eaux de table et fabrication de boissons non alcoolisées" (8,6%).

En revanche, on note une amélioration de la production de la sous branche " Fabrication de pain et de



Des plastiques

pâtisseries fraîches" (20,9%) par rapport à la production d'avril 2015. En glissement annuel, l'indice corrigé de la branche connaît une amélioration assez significative en enregistrant une variation positive de 25,3 %.

Fabrication de produits chimiques

Une baisse de plus de 62% de l'activité de production chimique.

En mai 2015, l'activité de production chimique a connu une rechute après la forte croissance enregistrée en avril. L'indice CJO est alors passé de 309,9 en avril 2015, à 116,2 en mai 2015, soit un repli de 62,5%. Ce repli de la production de la branche est principalement imputable à la chute de la production de la sous branche " Fabrication de parfums et de produits de toilette " dont la production a chuté de 63,4% par rapport à son niveau d'avril 2015.

Rapportant la production, de celle de mai 2014, la branche réalise une appréciation de 30,3% de son activité.

Fabrication de produits en caoutchouc ou en matières plastiques

Une croissance assez faible de la production de caoutchouc ou de matières plastiques La fabrication de produits en caoutchouc ou en matières plastiques a enregistré en mai 2015, une croissance relativement faible (1,8%).

Cette faible croissance est la

conséquence de la faible production de la sous branche " Fabrication de produits en matières plastiques" dont la production n'a varié que de 1,8% par rapport au niveau de la production d'avril 2015. En glissement annuel, l'activité de la branche a enregistré un repli considérable de 19,9% pour son indice CJO. Fabrication de verre, poteries et matériaux pour la construction. Une tendance à la baisse de l'activité de fabrication de verre, poteries et matériaux de construction

En mai 2015, le niveau de la production n'a pas renversé la tendance baissière de la production enregistrée au cours du mois précédent. Au contraire, la production a encore chuté pour s'établir à 83,4 en indice CJO, soit une baisse de 4,5%. Au cours de cette période, l'indice brut est passé de 92,4 en avril à 89,1 en mai 2015, soit une baisse de 3,5%. Cette décroissance de la production est fonction de la chute de la production de la sous branche " Fabrication de ciment, chaux et plâtre " dont l'indice CJO est passé de 87,45 en avril à 83,54 en mai 2015, enregistrant ainsi une baisse de 4,5%.

Comparativement à mai 2014, on enregistre une baisse de 4,6% de la production de la branche pour l'indice CJO et une perte de 5,8 points en pourcentage pour l'indice brut.

Métallurgie, fonderie Un rebond de l'activité de l'industrie métallurgique et de fonderie.

L'activité de l'industrie métallurgique et de la fonderie a rebondi en

mai 2015 en enregistrant une hausse de 78,2% de sa production, comparée à sa situation d'avril 2015. L'indice CJO est alors passé de 51,59 en avril, à 91,9 en mai 2015.

Cette hausse de la production de la branche est imputable à la hausse de la production dans la sous branche " sidérurgie et première transformation de l'acier " qui en effet, a enregistré une croissance de 78,2% de sa production, faisant passer ainsi les indices CJO de 51,58 à 91,9 et brut de 55,8 à 85,1, respectivement d'avril à mai 2015.

En glissement annuel, il est à noter que la production n'a pas atteint son niveau de mai 2014 qui, reste supérieur de 14,4% par rapport à la production de la période sous revue.

Fabrication de meubles, activités de fabrication

L'activité de l'industrie de fabrication de meubles, activités de fabrication NCA a enregistré en mai 2015, une baisse de 13,1% après une légère hausse de la production enregistrée en avril.

Cette situation est fonction de la baisse de la production de la sous branche " Activités de fabrications diverses " qui a vu chuté sa production de 13,1% en mai 2015. Par rapport à mai 2014, l'indice CJO a chuté de 12,3% et l'indice brut enregistre une baisse de 13,2%.

Production et distribution d'électricité et de gaz

Une rechute de la production d'électricité et de gaz. Suite à une perte de 11,9% de la production d'électricité et de gaz enregistrée en avril 2015, la branche enregistre en mai 2015 une nouvelle chute de sa production.

En effet, l'indice CJO est passé de 101,64 en avril, à 90,98 en mai 2015, soit un repli de 10,5%.

En glissement annuel, on note une chute plus importante de la production, chute matérialisée par un repli de 45,4% de l'indice CJO et de 45,5% de l'indice brut, entre mai 2014 et mai 2015.

EDUCATION/RENTREE SCOLAIRE 2015/2016 :

Les syndicats des enseignants demandent au gouvernement d'assumer ses responsabilités avant la rentrée

Suite de la page 3

Que le gouvernement prenne toutes les dispositions, que le gouvernement assume ses responsabilités pour que cette année scolaire ne soit pas comme celle de l'année passée, afin que tous les acteurs de l'éducation (les élèves, les parents d'élèves, les enseignants) soient rassurés que l'année va être bon, c'est-à-dire apaisée. C'est notre souhait.

Qu'avez-vous à dire à l'endroit du gouvernement, puis à l'endroit de vos camarades enseignants?

A l'endroit du gouvernement, nous proposons qu'il fasse le nécessaire et tout possible, pour que toutes nos doléances soient discutées et qu'on trouve des solutions définitives, pour qu'on ne revive plus les conflits de l'année dernière.

les informer par rapport aux résultats.

Donc, nous demandons aux enseignants d'être à l'écoute, peut être qu'on aura quelque chose à leur dire dans les jours avenir, par rapport à la conduite à tenir.

Nous leur demandons d'être mobilisés et surtout d'être prudents, de ne pas accepter les rumeurs et d'être à l'écoute de leurs responsables de fédération et que dans les prochains jours, ils auront des précisions sur la conduite à tenir.

Source : Savoirs News

POLITIQUE/HAUT CONSEIL DE LA MER :

Faure Gnassingbé demande l'adoption rapide de la Stratégie nationale maritime pour la mer et le littoral

LA RÉUNION annuelle du Haut Conseil pour la mer s'est tenue à Lomé, le 18 septembre 2015, au Palais de la Présidence de la République, sous la présidence de Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

Le communiqué final ayant sanctionné cette rencontre indique que le chef de l'Etat a instruit que le Premier Ministre soit impliqué aux questions relatives à l'armement de la préfecture maritime et au renforcement des compétences manquantes des administrations de l'Action de l'Etat en Mer ainsi qu'à l'expertise nationale pour la mise en œuvre des textes législatifs et réglementaires. En outre, il a demandé que des dispositions soient prises par la marine nationale et la préfecture maritime afin d'améliorer la qualité des patrouilles et du partage d'informations entre les administrations de l'AEM et les pays voisins.

Concernant le projet de stratégie nationale maritime pour la mer et le littoral, Faure Gnassingbé a demandé que ladite stratégie soit adoptée rapidement par le gouvernement et que les administrations concernées



Le Président Faure Gnassingbé

le commission accélèrent la constitution des dossiers afin que le délai de 2019, relatif au dépôt du dossier définitif sur le plateau continental étendu (350 nautiques) du Togo soit respecté.

Concernant l'élaboration d'un schéma directeur des moyens maritimes, que le groupe de travail en charge de l'élaboration du schéma directeur s'assure que la durée de validité de celui-ci ainsi que le coût financier du matériel pris en compte, sont déterminés en cohérence avec l'état final recherché, notamment la cohérence des moyens et les écono-

mies financières, sans pour autant être un frein à l'acquisition du matériel de fonctionnement courant ;

Et que le gouvernement explore la possibilité d'impliquer les partenaires dans l'acquisition de ces moyens dans un souci de complémentarité et de synergie pour la sécurisation du trafic maritime et des installations portuaires.

Concernant la création d'un nouveau Comité National Hydrographique, que le projet de création dudit comité soit soumis au plus tôt au gouvernement.

Concernant la construction d'un centre maritime et d'une tour de surveillance, que le ministre des infrastructures et des transports, le ministre des finances et le conseiller pour la mer recherchent en urgence les financements nécessaires pour la construction dudit centre en dehors du plan d'investissement pour l'acquisition des autres moyens maritimes.

Concernant la réorientation des pêcheurs artisanaux pour éviter la



Col Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la Protection civile

manque de carburant dans les zones concernées.

De mini stations d'essence doivent être créées afin d'assurer l'approvisionnement de ce produit aux populations.

Que la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel DOSI en relation avec le Haut conseil, fasse les études préalables nécessaires à la valorisation économique de la zone ciblée.

RELATIVEMENT A L'ENVIRONNEMENT, LE HAUT CONSEIL A DECIDE :

Concernant la lutte contre l'érosion côtière, qu'une commission conduite par le ministère de l'enseignement supérieur et le ministère de

l'environnement évalue sans délai l'efficacité de la technologie utilisée actuellement contre l'érosion côtière et qu'elle fasse des recommandations au gouvernement pour la suite des travaux ;

Que le gouvernement recherche la possibilité de la tenue d'une réunion périodique sur cette problématique entre les Etats voisins du Golfe de Guinée victimes du phénomène de l'érosion côtière.

Concernant la création d'infrastructures portuaires de traitement des effluents et déchets d'hydrocarbures pour résoudre le problème de dégazage et déversement en mer, qu'une étude soit menée afin de s'assurer de la viabilité économique de ce projet.

Concernant la création d'une zone maritime protégée, qu'une étude soit menée afin d'identifier les zones sur le littoral, en mer, dans les lagunes ou les lacs dont la gestion environnementale nécessiterait d'être organisée selon le concept des zones marines protégées.

RELATIVEMENT A LA SECURITE ET LA SURETE, LE HAUT CONSEIL A DECIDE :

Concernant la plateforme des



Ninsao Gnonfam, ministre des Transports

contribuent à sa mise en œuvre.

Il a en outre sollicité la contribution des partenaires et du secteur privé à l'amélioration éventuelle du projet de stratégie nationale pour la mer et le littoral, avant son approbation par le gouvernement.

Dans son intervention liminaire, le Premier Ministre a relevé 15 actions réparties sous cinq (5) axes prioritaires contenues dans la stratégie nationale maritime pour le littoral et la mer qui sont :

I- Renforcer la gouvernance maritime

II- Développer une " économie bleue "

III- Protéger durablement l'environnement marin

IV- Promouvoir la recherche et la sensibilisation dans la connaissance du domaine maritime

V- Développer une coopération internationale dynamique et diversifiée

RELATIVEMENT A LA GOUVERNANCE, LE HAUT CONSEIL A DECIDE :

Concernant le dossier sur la délimitation des frontières maritimes du Togo, que les membres de la nouvel-

RELATIVEMENT A L'ECONOMIE, LE HAUT CONSEIL A DECIDE :

Concernant la réorientation des

Zozo

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX AU TOGO: LA CÉLÉBRATION MARQUÉE DIMANCHE À LOMÉ PAR UNE MARCHÉ ET UNE RENCONTRE DE FOOTBALL



Le monde entier commémore ce lundi, la Journée internationale de la paix. Cette journée a été consacrée par les Nations-Unies au renforcement des idéaux de paix, tant au sein des nations et des peuples qu'entre ceux-ci. Le thème retenu cette année : "Partenariats pour la paix-dignité pour tous", vise à démontrer qu'il est primordial que toutes les sphères de la société travaillent ensemble pour la paix.

Au Togo, cette commémoration a été marquée le dimanche à Lomé par deux grandes activités organisées par l'Ong Peace one day en collaboration avec l'Agence Cible communication, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (Pnud-Togo): une grande marche pour la Paix et un match de football.

Une centaine d'hommes, de femmes, de jeunes filles et garçons ont pris part à cette marche partie du rond-point de la colombe de la paix, après une petite animation musicale (...)

Partis du rond point de la colombe de la paix, les +marcheurs+ - vêtus de Tee-shirt blanc sur lesquels on pouvait lire +Peace one day+ - ont sillonné certaines rues de la capitale avant de chuter au stade municipal de Lomé où un match de football a clôturé en toute beauté, la célébration de cette journée.

Le match a réuni les anciennes gloires du football togolais ainsi que d'autres vétérans et jeunes dont le chanteur Barabas de Toofan. L'entraîneur de la sélection nationale, le belge Tom Saintfiel, était aussi sur le terrain. Score nul à l'arrivée.

Mme Khardiata Lo N'diaye a précisé qu'à travers ce thème, la communauté internationale veut appeler tout le monde à la participation et à la contribution à cet effort qui est nécessaire pour toute l'humanité, car la promotion de la paix fait partie des principaux buts de l'Organisation des Nations Unies.

"Pour moi, la Paix ressemble à une maison que l'on souhaite belle et solide. Posons ensemble les briques et construisons l'édifice pour les générations futures", a-t-elle souligné.

"La paix, c'est le partage, la paix c'est pardonner, la paix c'est comprendre son prochain", a renchéri Barabas, du groupe Toofan.

Pour M. Hervé Agbodan (Président du comité d'organisation), l'objectif de cette manifestation première est de cultiver chez les participants, l'attachement profond aux valeurs de la paix et une manière d'inculquer aux populations les valeurs de paix.

"Nous sommes satisfaits de cette première manifestation. La population n'a pas fait massivement le déplacement, mais nous avons pu véhiculer le message et expliquer aux passants et à tous les usagers, les valeurs de la paix", s'est-il réjoui.

@Savoir News

SANTÉ / FORMATIONS DES CHIRURGIENS-DENTISTES

L'ordre national des chirurgiens-dentistes du Togo a organisé en partenariat avec CARESTREAM DENTAL une formation continue de deux jours à l'endroit de tous les dentistes du Togo pour œuvrer à une harmonisation de leurs connaissances.

La médecine bucco-dentaire connaît une révolution numérique qui conduira à des soins non traumatiques, des soins doux, des soins respectueux de l'environnement et de l'écologie. Ainsi, les chirurgiens-dentistes ont besoin d'être plus outillés au niveau de leur cabinet et harmoniser les connaissances d'où la nécessité de cette formation. Avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les patients sont désormais bien informés sur leur pathologie.

Pour Dr Georges Tokofai, président de l'ordre national des chirurgiens dentiste " nous avons besoin de plus en plus des techniques de numérisation au niveau de nos cabinets dentaires donc c'est pourquoi nous avons invité les membres de la société Carestream qui est spécialisée dans l'imagerie dans la solution informatique au cabinet bucco-dentaire.

L'un des objectifs de programme de l'ONCD est de tout faire pour harmoniser les connaissances des praticiens au Togo, par rapport aux données actuelles acquises de la science internationalement reconnue, c'est-à-dire que le dentiste togolais doit travailler comme le dentiste qui se trouve en Europe, il y a pas de raison qu'on se dit qu'on est en Afrique et que l'on doit toujours s'accrocher à de vieilles habitudes "...

Dodo Abalo

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo
www.savoirnews.net, l'INFO en Continu 24/24H
Tél (228) : 90 04 19 64 / 99 35 29 23/ 91 45 34 50
E-mail : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

Zozo

CULTURE CITOYENNE ET DÉMOCRATIQUE : DES FACILITATEURS DE DIALOGUE COMMUNAUTAIRE DES SAVANES EN CONCLAVE DE TROIS JOURS À DAPAONG (NORD)



Le Concertation Nationale de la Société civile du Togo (CNSC) a ouvert ce lundi à Dapaong (environ 664 km au nord de Lomé), une rencontre citoyenne regroupant les acteurs de la société civile, des syndicats, de l'administration publique, des chefs traditionnelles, des forces de l'ordre, des religieux et autres responsables locaux de partis politiques de la région des Savanes.

Cette rencontre de trois jours financée par la Fondation Hanns Seidel est initiée dans le cadre d'une formation politique et citoyenne continue des "Facilitateurs de Dialogue Communautaire (FDC)" pour la promotion des acteurs de l'action civique et du dialogue politique au Togo.

Elle a pour objectif général, de promouvoir la démocratie et l'Etat de droit à travers le renforcement des capacités des hommes et des femmes, facilitateurs de dialogue communautaire en matière de culture citoyenne et démocratique en vue d'une meilleure participation et implication dans la gouvernance démocratique au Togo.

En ouvrant cette rencontre, le préfet de Tone, Tchimbiana Douli Yemdoukoa a souligné d'entrée que la région des Savanes et la préfecture de Tone en particulier, a besoin de ce nouveau contrat social "au regard des tumultes qu'elle a connu dans le passé et des déchirements qui s'observent au sein de la population".

Pour lui les différends doivent se régler de façon civilisée, afin d'éviter le K.O et la désolation.

Il a saisi cette occasion pour convier les enseignants qui projettent d'organiser des marches à la rentrée prochaine à Dapaong, au dialogue, afin que l'année scolaire se déroule sans heurts dans les Savanes.

Auparavant, M. Tchacondo Ouro Bossi, membre du conseil d'administration de la CNSC, a rappelé l'objectif de cette rencontre ainsi que les défis que sa structure s'est assignés à savoir améliorer la culture citoyenne à tous les niveaux de la société togolaise et faire en sorte que chacun apporte sa contribution pour l'émergence d'une bonne gouvernance.

@SavoirNews

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE / BONNE GOUVERNANCE: DES ACTEURS DES OSC DE LA PRÉFECTURE DE TÔNE MIEUX OUTILLÉS CE WEEK-END À DAPAONG

Un atelier de formation et de sensibilisation sur le droit à l'alimentation et de la bonne gouvernance autour de la sécurité alimentaire a regroupé ce week-end à Dapaong (environ 664 km au nord de Lomé), des acteurs des Organisations de la Société Civile (OSC) de la préfecture de Tône.

Initiée par la Fédération des Organisations de Développement des Savanes (FODES), avec le soutien financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), cette session de formation vise à outiller les participants sur le rôle qu'ils doivent jouer dans la réalisation du droit à l'alimentation et à la bonne gouvernance autour de la sécurité alimentaire au Togo.

Ils ont été édifiés à travers plusieurs communications portant sur le thème central.

En donnant le coup d'envoi des travaux, le préfet de Tone, Tchimbiana Douli Yemdoukoa, a affirmé que le droit à l'alimentation est un droit fondamental.

Il a loué le travail des paysans togolais qui a permis au Togo d'avoir des excédents alimentaires ces dernières années, souhaitant l'institution d'une journée spéciale pour magnifier ces efforts et les encourager à faire davantage.

Cette formation se poursuivra dans les quatre autres préfectures de la région des Savanes

@SavoirNews

ENERGIE: FOCUS SUR LA CEET

LA COMPAGNIE Energie Electrique du Togo (CEET) est créée le 20 mars 1963 pour assurer la production, le transport et la distribution de l'énergie électrique au Togo.

La création

En 1968, avec la création de la Communauté Electrique du Bénin (CEB), Société appartenant au Bénin et au Togo, chargée de la production et du transport de l'énergie électrique sur l'ensemble des deux territoires, les activités de la CEET se sont recentrées sur la distribution de l'énergie électrique au Togo.

La privatisation

En 2000, à la suite d'une réforme du secteur de l'électricité au Togo, les activités de distribution de l'énergie électrique au Togo ont été concédées à Togo Electricité, filiale de la Société Elyo qui appartient au Groupe SUEZ©. Le 22 février 2006, il a été mis fin à la concession de Togo Electricité, ramenant ainsi à la CEET, les activités du service

fournisseur principal, la Communauté Electrique du Bénin (CEB) pour environ 90% et les 10% restants sont fournis par les centrales de la CEET. Les principaux fournisseurs de la CEB sont la Volta River

De vraies opportunités

Avec un taux d'électrification de 13 % des foyers sur une population d'environ 5 millions d'habitants, la CEET dispose d'un immense atout en terme de clients potentiels répartis sur l'ensemble du territoire et surtout dans la ville de Lomé où les besoins en électrification sont énormes. Les projets de renforcement des capacités de production et de diversification des sources d'énergie sont autant de chantiers susceptibles d'intéresser les investisseurs étrangers. Enfin, avec le projet gazoduc de la CEDEAO et le programme du WAPP (West African Power Pool), la production

de l'énergie électrique à partir du gaz laisse présager un avenir plein d'opportunités pour le secteur de l'énergie.

Cette politique prend appui sur :

- * Le potentiel en matière de couverture

- * La mise en route de programme stratégique d'investissements permettant le renforcement et l'extension du réseau de distribution à Lomé et dans les principales villes, y compris les corrections de chute de tension dans ces localités

- * La sécurisation de l'approvisionnement en énergie électrique par la mise en route de la centrale thermique de ContourGlobal ©

- * La décentralisation par la politique de proximité, amenant la CEET à être présente par ses agences, ses espaces ou réseau de distribution dans tous les chefs lieux de préfecture au Togo

Grandes orientations

Continuer à offrir aux clients l'ensemble des services existants en mettant un accent sur la qualité des prestations (raccordement, facturation, dépannage...)

Explorer des segments de services permettant de diversifier l'offre notamment en matière de coûts d'accès et en matière de recouvrement

Ecouler dans la sous-région une partie du productible



Dr Gnadé Djétéli, DG de la CEET

public de distribution de l'énergie électrique.

La CEET est une société à d'Etat avec un chiffre d'affaires de 36 milliards de F CFA et un taux de croissance moyen de 4% par an. La clientèle de la CEET est estimée, à fin mars 2010 à 165 853 clients (MT/BT confondus) dont 165 371 clients BT et 482 clients MT.

Activités : production et distribution

Pour distribuer de l'énergie à sa clientèle, la CEET dispose d'une vingtaine de centrales de production répartie sur l'ensemble du territoire et plus de 4 000 km de réseau moyenne et basse tension.

Elle vend une énergie de plus de 450 millions de kWh par an. Cette énergie provient de son

Authority (VRA au Ghana), la Compagnie Ivoirienne d'Eau et d'Electricité (CIE) et la TCN (Nigeria).

Des défis à relever

Les défis qui attendent la CEET sont nombreux. La vétusté des installations de production et distribution nécessite d'importants travaux de réhabilitation. Par ailleurs, le déficit énergétique que connaît la sous région oblige la CEET à une grande prudence tant en production qu'en distribution. Enfin, au niveau du développement du réseau, les besoins clientèles en extension de réseau sont gigantesques sur l'étendue du territoire. Cela se traduit d'ailleurs par le phénomène de toiles d'araignée (branchements de fortune) que l'on observe sur l'ensemble du territoire.

Politique commerciale



Des agents de la CEET

ECONOMIE/ FRANC CFA :

Kako Nubukpo s'interroge sur l'avenir de la monnaie commune aux Etats de l'UEMOA et de la BEAC

Invité par la Fondation Gabriel Péri et Rosa Luxembourg (Allemagne), l'ancien Ministre de la Prospective du Togo le Professeur Kako NUBUKPO a donné une conférence dans le cadre d'un Colloque sur "l'avenir du franc CFA". Une communication très riche à laquelle qu'a suivi une envoyée spéciale de votre Journal LEMEDIUM à Paris. C'était le 15 septembre 2015 au Sénat français, Salle Monnerville -Jardins du Luxembourg.

Nous reprenons pour nos fidèles lecteurs, l'intégralité de la Communication de l'éminent Professeur agrégé Kako NUBUKPO.

Lecture !

Introduction

Le débat sur l'opportunité du maintien du franc de la Communauté Financière Africaine (CFA), créé le 26 décembre 1945, a été relancé au mois de juillet 2015, suite au feuilleton relatif à l'éventuelle sortie de la Grèce de la zone Euro, le fameux "Grexit". Plus généralement, ce débat s'inscrit aujourd'hui dans le contexte de la réflexion sur le financement de l'émergence des économies africaines et de ses prérequis en matière de degré de liquidité des économies.

Plusieurs angles d'attaque théoriques et empiriques permettent de discuter les avantages et inconvénients du maintien du franc CFA dans ce contexte. De même, plusieurs disciplines (histoire, sciences politiques, science économique, sociologie politique, etc.) se révèlent à même de traiter de cette réalité multidisciplinaire que constitue le franc CFA.

D'un point de vue strictement économique, quatre dimensions, parmi d'autres, permettent de cerner les contours du franc CFA, dans son inscription comme outil de développement et de l'émergence économiques ou, au contraire, instrument d'inertie des économies africaines de la zone franc.

Il s'agit des dimensions relatives à la part des échanges intracommunautaires (I), à la compétitivité-prix (II), au financement de l'économie (III) et enfin à l'objectif de croissance dans les missions des banques centrales de la zone (IV).

La faiblesse des échanges intracommunautaires

La part des échanges entre les économies de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est structurellement faible, comprise entre 10 et 15%, d'une année à l'autre. Cette faiblesse du commerce intracommunautaire n'est qu'en apparence étonnante : en effet, dans la mesure où les économies de l'UEMOA maintiennent une insertion primaire au sein du commerce international, elles sont plus substituables que complémentaires les unes vis-à-vis des autres.

L'exemple typique est celui du coton, dont la fibre issue de l'égrenage est exportée à 97% sans transformation. Or, six des huit Etats qui forment l'UEMOA exportent la fibre de coton. Il va sans dire qu'il y a peu d'intérêt pour le Mali d'exporter sa fibre vers le Burkina Faso et vice versa, alors même que ces Etats sont à la recherche de devises devant leur permettre de financer leurs importations de biens et services. De fait, l'extraversion réelle des économies de l'UEMOA rend quasiment sans

intérêt, le fait de partager la même monnaie, en l'occurrence le franc CFA.

Ce constat est effectué par l'ancien Président-Délégué du Conseil d'Analyse Economique du Gouvernement français, Christian de Boissieu, qui estime que "la stabilité monétaire organisée dans le cadre de la zone franc n'a pas véritablement eu des conséquences significatives sur la croissance du commerce intra africain. Donc les effets réels de la stabilité monétaire ont été limités. Il est clair que ce non-décolage de l'interdépendance commerciale est à prendre en considération ; il tient aux spécialisations internationales, aux problèmes de concurrence et de complémentarité, etc. [...] Il est clair qu'avec la zone franc, on a fait l'inverse de ce que l'on veut faire en Europe.

En Europe, on a commencé par l'économie réelle et la monnaie unique sera le couronnement. En Afrique, on a fait l'inverse, on a commencé par la coopération monétaire et on attend en bout de course l'intégration économique, qui viendra ou qui ne viendra pas. Donc c'est une transition inverse, et il faudra arriver à télescoper ou à faire s'articuler ces deux schémas de transition inverse".

Une compétitivité-Prix des économies de l'UEMOA en berne

Les économies de l'UEMOA souffrent d'un problème de compétitivité-prix à l'export, du fait de l'arrimage du franc CFA à l'Euro, monnaie forte s'il en est. Or, une monnaie forte agit comme une taxe sur les exportations et une subvention sur les importations, rendant difficile l'obtention de l'équilibre de la balance commerciale. L'analyse de l'évolution du Taux de Change Effectif Réel (TCER) permet d'appuyer le constat précédent. De nombreuses études empiriques ont ainsi mis en évidence une surévaluation du franc CFA de l'ordre de 10%.

En effet, le TCER de la zone s'est apprécié, d'où une perte de compétitivité pour les économies domestiques. L'étude du TCER est primordiale dans la mesure où ce dernier est un indicateur de compétitivité globale, et ses longues déviations par rapport à sa tendance d'équilibre de long terme, altèrent les signaux des marchés et induisent d'importants coûts d'ajustement. Qu'il soit positif ou négatif, un désalignement du TCER reflète une mauvaise politique de change, d'allocation des ressources productives, pouvant mener à une crise prolongée, susceptible de plomber les efforts de développement et les dynamiques de croissance.



L'économiste togolais, le Prof Kako Nubukpo

Un sous-financement chronique des économies de la zone franc

Les économies de la zone franc se caractérisent par un rationnement du crédit, dont les causes renvoient autant à l'agenda caché des deux principales banques centrales de la zone franc (la BCEAO pour l'espace UEMOA et la BEAC pour l'espace CEMAC), qu'à l'extrême frilosité du système bancaire de la zone.

Pour ce qui concerne le premier point, il est aujourd'hui évident que le principal objectif de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et de sa consœur la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) est la défense du taux de change entre le franc CFA et l'Euro, bien plus que toute autre considération (stabilité des prix ou croissance économique), comme en témoigne la persistance du "Programme monétaire".

En effet, avant la libéralisation du système financier en 1989, l'encadrement du crédit bancaire dans l'UEMOA exigeait que la BCEAO attribue à chaque pays, un volume prévisionnel de crédit à octroyer par le système bancaire dudit pays à son économie au cours d'une année donnée. Cet exercice était effectué tous les mois de novembre lors d'une réunion appelée "programme monétaire", qui consacrait à juste titre une gestion par les quantités (volume de crédit alloué aux différents systèmes bancaires nationaux) dans un contexte où les prix (taux d'intérêt) n'avaient que peu de portée.

Or, du fait de l'impératif de s'assurer d'un montant plancher de devises, le "programme monétaire" se déroule toujours et continue d'attribuer un volume précis de liquidités à accorder par les systèmes bancaires nationaux à leurs économies. De ce fait, le risque de puiser dans les devises de la banque centrale pour financer des importations massives consécutives à une ouverture trop grande des vannes du crédit bancaire est limité, ainsi que tout risque de dévaluation du franc CFA. On se retrouve donc dans un système où la gestion par les prix (taux d'intérêt) est théoriquement chargée de réguler le volume des liquidités bancaires, mais où en réalité, l'ancien système d'encadrement du crédit perdu-

re.

Pour ce qui concerne le second point, celui de la frilosité du système bancaire, il n'est, au final, que le corollaire du premier, à savoir la manifestation d'une répression financière qui alimente la répression monétaire.

En effet, Une caractéristique majeure du système financier de la zone franc est la structure fortement oligopolistique du secteur bancaire, constituant un facteur de rigidité des taux d'intérêt débiteurs des banques. Les banques de l'UEMOA n'ont pas réellement besoin de la BCEAO pour se refinancer dans la mesure où elles sont non seulement surliquides, mais adoptent un comportement d'entente tacite ou avéré, avec comme objectif la maximisation du profit à court terme. Ceci les conduit à privilégier l'octroi de crédit aux entreprises d'Etat nouvellement privatisées ou en voie de l'être, à forte rentabilité escomptée et à réduire de leur portefeuille les activités de financement du long terme et/ou des petites et moyennes entreprises. Dans ce contexte, le nombre extrêmement faible de banques à capitaux sous-régionaux opérant dans l'UEMOA et la faillite des banques dites de "développement", emportées par une mauvaise gouvernance chronique, empêchent l'exercice d'un véritable partenariat pour le développement de la zone.

Le résultat final de ces deux constats à savoir, d'une part, la prééminence de la défense du taux de change entre le franc CFA et l'Euro sur les évolutions conjoncturelles internes et, d'autre part, le rationnement endogène du crédit bancaire, est la constitution de réserves de change excessives des banques centrales de la zone franc auprès du Trésor français : pour la zone UEMOA, les avoirs extérieurs nets s'élevaient au 31 décembre 2013 à 4950, 4 Milliards de franc CFA pour la BCEAO, soit un taux de couverture de l'émission monétaire de 90,4%.

Pour la zone CEMAC, les avoirs extérieurs nets s'élevaient à la même période à 8123, 203 Milliards de franc CFA pour la BEAC, soit un taux de couverture de l'émission monétaire de 97,9%, via le mécanisme dit "du Compte d'Opérations".

Zozo

MUSIQUE : LE GROUPE ELINAM, FINALISTE DU PRIX DÉCOUVERTES RFI 2015



Le groupe togolais Elinam est retenu parmi les finalistes du grand prix Découvertes RFI 2015, à l'Agence Savoir News, ledit groupe. La nouvelle a été annoncée au quatorzogiens de la "World Music" le 16 septembre dernier. Le plus dur reste à faire pour la bande à Lyne, Elias, Marc et Thierry.

Comme les autres finalistes, ils seront soumis aux votes des internautes à partir du 28 septembre prochain. Précisons que le Prix Découvertes est l'occasion chaque année de mettre en avant les nouveaux talents musicaux du continent africain. Au cours des années, ce Prix a récompensé des artistes aussi divers et talentueux que tels Afia Mala (Togo, avec le tube +Ten Hompté+ en 1984), Tiken Jah Fakoly (Côte d'Ivoire), Rokia Traoré (Mali), Didier Awadi (Sénégal), Amadou et Mariam (Mali) ou Maurice Kirya (Ouganda).

Le groupe Elinam en quelques mots

Une voix envoûtante (Lyne), deux guitares et deux voix (Marc & Elias) et une percussion percutante (Thierry) : C'est ça, le groupe Elinam.

Titulaire d'une Licence en Droit et d'un Master en Communication des Entreprises, Lyne (de son vrai nom : Evenya Abla Ahoéfa) a su combiner habilement musique et études. C'est aussi le cas de Marc (Amekuge Ayigah Koami Vimenyo), titulaire d'une Licence en Anglais et d'Elias (Adamah Kouessan Eli Dogbeda), nanti d'une Licence en Comptabilité-Gestion.

Elias est employé dans une banque de la place, Marc enseigne l'Anglais dans une Ecole et Lyne de son côté, vient de décrocher un stage dans une société en zone portuaire. Thierry (Thierry Allagbe) quant à lui, a bénéficié d'une bourse pour se perfectionner en tant que batteur-percussionniste en France.

Né sous l'appellation "Desire", ce groupe est devenu plus tard "Elinam", qui signifie "Il est là pour moi" (en Ewé) ou "Il m'a sauvé" (en Kabyè), deux langues locales.

En 2008, "Elinam", prend corps et marque le public par son Premier single, suivi d'un Café-concert en mars de la même année au Centre Culturel Français de Lomé (actuel Institut Français). Vient par la suite, la participation au projet musical baptisé "Assassan" en juin 2008 rassemblant plusieurs artistes.

Sept années après, le bilan est globalement satisfaisant au regard des actions menées par le groupe. Hormis de nombreuses dates et scènes, le groupe Elinam a sorti en 2011, son premier album de 12 opus en 2011: "Keteke" (+train+ en Français). Un deuxième album est en gestation et déjà, quatre singles annoncent les couleurs.

@Savoir News

5ÈME ÉDITION ADJATOTOA: LE GHANÉEN EBENEZER NII ARMAH (PLUS 90 KG) CONSERVE SON TITRE



Le ghanéen Ebenezer Nii Armah a conservé son titre de champion international de force athlétique et de posing dans la catégorie des plus de 90 kg, lors de la grande finale de la 5ème édition du "Super Adjatotoa", disputée dimanche au Palais des congrès de Lomé.

Venus de six pays (Ghana, Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire et le Togo), les athlètes ont été soumis à des épreuves dans deux catégories: le Power lifting (force athlétique) et le Posing (body building show).

Dans la catégorie Power lifting poids lourd (+ 90kg), le champion ghanéen est reparti avec une enveloppe d'un million de FCFA. Viennent ensuite le togolais Koami Follybé (500.000 FCFA) et de l'Ivoirien Gustav Fezan Bi (400.000 FCFA).

Dans la catégorie power lifting poids léger (- 90 kg), le togolais Albert Kougléou enlève la première place, accompagné du ghanéen Godwin Freepong. La troisième place est revenue au togolais Akuété Tovor.

Dans la catégorie Posing, les ghanéens Cyril Adja Mawuko et Antwi Michael enlèvent les deux premières places. Le burkinabé Amidou Traoré, est classé troisième.

"Je remercie le tout puissant et les organisateurs pour cette opportunité. Je reviendrai à la prochaine édition pour être encore champion", a promis Ebenezer Nii Armah.

Pour M. Rachid Soulemame Président du comité d'organisation, c'est un pari gagné, une satisfaction totale du moment où le public est également satisfait.

"Les membres du jury étaient impartiaux et les candidats n'ont pas démerité. Les athlètes togolais étaient en forme cette année et leur score a pratiquement doublé. Mais, le ghanéen a arraché le premier prix. Notre événement prend de l'ampleur et je crois que l'année prochaine, le challenge va être plus fort", a-t-il souligné.

Au cours de la soirée, des distinctions honorifiques ont été décernées aux partenaires notamment Togo cellulaire, la Télévision Togolaise (TVT) et la Radio Taxi Fm...



Nuptia

Evenement-ciel

Organisation de voyage de noces

Reportage photo/vidéo **Listes de mariage**

Traiteur Dragées **Cadeaux**

Célébration des naissances

Diners d'affaires

Gala

Petit déjeuner d'affaires

Cocktails

Wedding cake

Fleurs à gogo

Bouquets à domicile

Fêtes à thème

Soirées VIP

Enterrement de vie de jeune fille / garçon

Location de voitures

Mise en beauté
Soins esthétiques



Ne pas jeter sur la voie publique - Nuptia Evenement Ciel

*Soufflez...
on s'en occupe!*

France:
(+33) 06 23 24 61 30
Togo:
(+228) 90 19 50 80
(+228) 90 20 05 40